

Relevé floristique

Relevé floristique

Un relevé floristique le plus exhaustif possible (strates ligneuses et herbacée, bryophytes exclues) est réalisé dans les peuplements et les mises à blanc. La flore est caractérisée dans un rayon de 12 m autour du centre de l'U.E. en utilisant la méthode BRAUN-BLANQUET. Le recouvrement et le mode de répartition des espèces observées sont ainsi enregistrés pour chaque strate.

Sur base des espèces identifiées conjuguées aux observations du sol, l'association végétale et le type d'habitat dont relève le peuplement sont déterminés. La désignation employée pour l'habitat naturel est basée sur la typologie EUNIS (EUropean Nature Information System) adaptée au contexte wallon (WalEunis).

